



**Le Ministre Kokoroko
pourra-t-il vraiment
gagner cette bataille ?** ^{P5}

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 11 Mars 2021 N° 312 - Prix 250 F CFA

Création d'emplois

**A Djagblé, le PDRD
se met en action** ^{P2}

JIF



**Une célébration marquée
par deux conférences-
débats à l'OTR** ^{P4}

Démarrage hier de la campagne de vaccination contre la COVID 19 au Togo



**Le Premier ministre et des
membres du gouvernement ont
reçu les premières doses du vaccin** ^{P3}

2^{ème} réunion du groupe de suivi et de soutien à la transition au Mali

**Faure Gnassingbé encourage les autorités de
transition à se concentrer sur les défis
institutionnels et sociopolitiques en latence** ^{P4}



Initiative COVAX

Le Togo réceptionne 156.000 doses de vaccins anti-Covid-19

Les premières doses de vaccin anti-Covid-19 ont été réceptionnées dans la nuit du dimanche 7 au lundi 8 mars 2021 à Lomé par les autorités togolaises. Ceci, dans le cadre de l'initiative mondiale dénommée Covax.

La cargaison est constituée de 156.000 doses de vaccins, sur les 636.000 attendues au Togo au premier semestre 2021 selon une liste officielle diffusée début février. « Ce premier lot de vaccins sera administré à l'ensemble du per-



sonnel de santé et à une partie de la population de 50 ans et plus, résidant dans le Grand Lomé. Le gouvernement

invite par conséquent ces deux cibles à se rendre à partir du 10 mars sur les sites dont la liste sera communiquée ultérieurement pour se faire vacciner », indique un



communiqué rendu public par la Primature.

communiqué rendu public par la Primature.

Suite à la p 3

Création d'emplois

A Djagblé, le PDRD se met en action

Une mission de la Cellule présidentielle d'exécution et de suivi des projets prioritaires (CPES) a visité à Djagblé (25 km de la capitale) les travaux d'aménagement du périmètre hydroagricole du Projet de Développement Rural de la Plaine de Djagblé (PDRD). L'initiative devrait générer à terme, plus de 4000 emplois directs et indirects, et réduire le taux de pauvreté dans la localité de 67 à 40%. Les



travaux sont achevés à 96,7% ; c'est le constat positif fait par la mission d'évaluation. « Le site

qui s'étend sur une superficie de 340 hectares destinés à promouvoir la production de riz, des

cultures maraîchères et de la pisciculture, est presque opérationnel. Les travaux restants concernent principalement la construction du canal tertiaire long de 1,5 km, le renforcement du barrage par des roches et la latérisation de la digue de protection », lit-on sur la page twitter de la CPES. Parallèlement aux travaux, la mise en valeur du périmètre a commencé : 104 hectares déjà aménagés sont en cours de répar-

titon aux coopératives et les premiers travaux agricoles sont annoncés pour bientôt. « Pour rappel, lancé le 22 février 2018 par le chef de l'Etat, le projet soutenu par deux banques, la BAD et la BID à hauteur de 9,6 milliards FCFA, vise à doter le canton de Djagblé et ses environs d'infrastructures socio-économiques de base, et à améliorer l'accès à l'eau potable pour les 8 villages de la zone.

Waraa

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA

REDACTION
EZI Akoma
Ach ile
A. Fic
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
Sans Dieu Rien
Tirage : 3.000 Exemplaires
Révisé N° 0471/29/05/13/HAAC

N° 312 - Jeudi 11 Mars 2021

Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45

Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin : 22-21-25-01
CHU Campus : 22-25-77-68
22-25-47-39
22-25-78-08

Commissariat Central : 22-21-28-71
Sûreté Nationale : 22-22-21-21
Pompiers : 118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance) : 172 ou 22-22-21-39
Police secours : 117

Démarrage hier de la campagne de vaccination contre la COVID 19 au Togo

Le Premier ministre et des membres du gouvernement ont reçu les premières doses du vaccin

Annoncée depuis quelques temps, la campagne de vaccination contre la covid 19 a démarré hier au Togo. C'est Madame le Premier Ministre Victoire Dogbé qui a reçu la première dose du vaccin AstraZeneca. Elle a été suivie par des membres du gouvernement. Avant le démarrage de cette campagne, notre pays avait réceptionné les premières doses du vaccin contre la Covid 19 le 7 mars dernier. Il s'agit d'un lot composé de 156.000 doses d'Astra Zeneca. Il a également reçu 157 500 seringues et 1575 boîtes de sécurité. Le Togo figure parmi les premiers pays africains ayant reçu la première vague de ce vaccin de l'initiative COVAX. Pour les autorités togolaises, l'arrivée de ce vaccin est consécutive à l'approbation du plan de vaccination défini par le gouvernement togolais. Ce vaccin va beaucoup contribuer à la lutte contre la pandémie.

« Le gouvernement togolais salue à sa juste valeur l'arrivée de ce premier lot de vaccins de l'initiative COVAX qui constitue une importante étape dans la lutte menée contre la Covid 19 au Togo sous la haute impulsion du Chef de l'Etat », a indiqué le communiqué officiel. Pour rappel, les personnes prioritaires à vacciner sont l'ensemble du personnel de santé, les personnes âgées de 50 ans et plus, les personnes vulnérables résidant dans le Grand Lomé (préfectures du Golfe et d'Agoè), les agents présentant des maladies comme l'hypertension artérielle, le diabète, le VIH, le cancer et l'insuffisance rénale chronique.

N° 312 - Jeudi 11 Mars 2021

Le choix du personnel de santé n'est pas un hasard. En effet, ce sont ces acteurs qui sont au-devant de la lutte. La preuve, parmi les cas confirmés figurent 458 professionnels de santé



dont 146 infirmiers, 109 médecins, 90 techniciens de santé, 20 accoucheuses, 31 sages-femmes, 46 aides-soignants, 16 pharmaciens et 99 personnels d'appui.

Mieux comprendre la campagne de vaccination

Pour faire face à la pandémie liée à la COVID-19, le Togo, tout comme les autres pays de la sous-région a adhéré à la plateforme COVAX en juillet 2020 et participe activement aux discussions sur le processus de développement et d'acquisition du vaccin afin de protéger ses populations. Le gouvernement togolais a donc opté pour la vaccination pour protéger ses populations contre la Covid-19. La campagne de vaccination va se dérouler sur toute l'étendue du territoire national en plusieurs phases de deux tours chacune. L'objectif de cette campagne de vaccination est de permettre au plus grand nombre possible de Togolais d'être vaccinés le plus rapidement

possible contre la COVID-19 tout en veillant à ce que les populations à haut risque susmentionnées soient prioritaires. Actuellement, deux ty-

pes de vaccins sont retenus pour le Togo. Il s'agit du vaccin de Pfizer et AstraZeneca. Selon le groupe stratégique consultatif d'experts de l'OMS sur la vaccination, chaque individu devrait recevoir 2 doses avec un intervalle de 28 jours au moins. Selon les responsables de la riposte contre la Covid,

les deux vaccins sont sûrs. Ils ont été homologués par l'OMS. Néanmoins A l'instar des autres produits, des effets indésirables peuvent survenir. L'expérience acquise jusqu'ici indique que le vaccin AstraZeneca aura les mêmes effets que la plupart des autres vaccins. Ces effets durent généralement en quelques jours et peuvent être : douleur au site d'injection avec rougeur, induration, prurit, céphalée, nausées, fatigue, arthralgie, diarrhée, arthromyalgie. Aucun Effet Indésirable Post Vaccinal grave n'a été observé. Des médicaments tels que le paracétamol peuvent être administrés pour la douleur ou la fièvre après la vaccination si nécessaire.

Bien que le vaccin AstraZeneca, soit sans danger pour presque tout le monde, il y a quelques personnes qui

ne doivent pas le recevoir. Il s'agit des femmes enceintes et femmes allaitantes ; des personnes ayant eu un antécédent de réaction allergique systémique grave ; des personnes ayant eu un antécédent de réaction allergique à une dose précédente de ce vaccin ; des personnes souffrantes de maladies infectieuses en phase aiguë y compris la Covid-19.

Il faut souligner que même si le vaccin protège d'une infection «grave», le virus peut éventuellement être transmis, sans provoquer de symptôme autre qu'un léger rhume. La contagiosité sera donc plus faible mais pas éliminée. En attendant une immunité collective, qui selon l'OMS ou des experts, ne serait pas atteignable en 2021 ni en 2022, le respect des gestes barrières reste donc de mise.

Jack NUKUNU

Initiative COVAX

Le Togo réceptionne 156.000 doses de vaccins anti-Covid-19

Suite de la p 2

Selon le communiqué, l'arrivée de ce premier lot de vaccins constitue un « grand pas » dans la riposte face à la pandémie au Togo, « eu égard de la situation de plus en plus préoccupante »

de l'évolution de la maladie depuis janvier 2021. Le pays totalise en effet près de 4.000 nouveaux cas de contamination depuis le début de l'année, contre 3.633 entre mars et dé-

cembre 2020.

En rappel le pays dénombre à ce jour, 7.750 cas d'infection dont 92 décès.

Cécile S.

SAVOIR



NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

Une célébration marquée par deux conférences-débats à l'OTR

Le monde entier a célébré la journée de la femme le 8 mars dernier. Cette journée a été célébrée de diverses manières dans notre pays. Particulièrement à l'Office Togolais des Recettes (OTR), cette journée a été marquée par deux conférences-débats. La première était axée sur « La vision du leadership féminin au Togo » et la deuxième a porté sur « Comment mettre en évidence son leadership ».



La célébration de la journée de la femme à l'OTR a été marquée par la présence d'éminentes personnalités dont Mme Kassah-Toré, ministre des Infra-

structures et des travaux publics, de Mme Awana Daboya, et d'autres figures féminines du pays.

Rappelons que la Jour-



née mondiale de la femme, est une journée dédiée à la lutte pour les droits de la femme. Il s'agit notamment de mettre en avant la lutte

pour les droits des femmes, notamment pour la réduction des inégalités par rapport aux hommes.

Jack NUKUNU

2^{ème} réunion du groupe de suivi et de soutien à la transition au Mali

Faure Gnassingbé encourage les autorités de transition à se concentrer sur les défis institutionnels et sociopolitiques en latence

Le Groupe de suivi et de Soutien à la Transition au Mali (GST-Mali) a tenu sa deuxième réunion à Lomé le 08 mars 2021, sous les auspices de l'Union africaine (UA), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et des Nations unies, co-présidents du Groupe. La cérémonie d'ouverture a été présidée par SEM. Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise.

De Le GST-Mali a pour principale mission de soutenir le Gouvernement de transition et le peuple malien dans la mise en œuvre de la Charte de la transition et de sa Feuille de route, adoptées à la suite des négociations menées sous l'égide de la CEDEAO. Co-présidé par l'Union Africaine, les Nations unies et la CEDEAO, le GST-MALI a tenu sa réunion inaugurale le 30 novembre 2020 à Bamako, consacrée à la réflexion sur les priorités de la

transition en matière de réformes politiques et institutionnelles. La deuxième rencontre tenue à Lomé a permis de faire le suivi-évaluation de la mise en œuvre des conclusions de la réunion inaugurale, de faire le point sur l'état d'avancement des réformes politiques et institutionnelles, l'évolution de la préparation des élections générales, la situation économique ainsi que l'analyse de la situation sur les questions humanitaires, de défense et de sécurité. Au cours de la cérémonie de lancement, le président Faure Gnassingbé a encouragé les autorités de la transition à se concentrer davantage sur les défis institutionnels et sociopolitiques toujours en latence, en prenant appui sur ce précieux Groupe de soutien mis en place par l'Union africaine. « La partition qu'il nous revient de jouer doit contribuer à la création des conditions nécessaires au développement d'un

État malien capable de répondre aux besoins de ses citoyens, d'exercer pleinement son autorité sur l'ensemble de son territoire national et d'assumer efficacement ses responsabilités dans la promotion de la sécurité



régionale et la recherche de solutions à d'autres défis communs. », a-t-il indiqué.

A l'issue de la réunion, les participants ont pris note avec satisfaction des avancées enregistrées depuis la réunion inaugurale du GST-Mali tenue le 30 novembre 2020 à Bamako dont certaines recommandations ont déjà été mises en œuvre, conformément aux dispositions pertinentes de

la Charte de la Transition. A cet égard, ils se sont félicités du parachèvement de la mise en place des organes de la Transition à travers la mise en place du Conseil National de Transition (CNT) dont le rôle

est crucial pour l'adoption des réformes attendues. Le fonctionnement de l'ensemble des organes de la Transition est un gage non négligeable de la réussite du processus en cours. Les participants ont exprimé leurs préoccupations face aux risques que pourront engendrer les mouvements sociaux déclenchés par plusieurs syndicats et corporations dans di-

vers secteurs de la vie socioéconomique du pays, malgré la signature le 05 février d'un accord avec l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM). A cet égard, ils ont lancé un pressant appel à l'ensemble des parties prenantes à privilégier le dialogue et le compromis afin d'apaiser le climat social. Ils ont noté la volonté du gouvernement d'organiser une conférence sociale à l'issue de laquelle pourrait être signé un PACTE SOCIAL entre les acteurs sociaux et le gouvernement pour un climat social plus apaisé. Les participants ont rappelé la nécessité pour l'ensemble des forces vives de la nation malienne de contribuer à la réussite de la Transition compte tenu de la délicatesse de cette période. Dans ce contexte, ils ont aussi insisté sur l'impératif du respect scrupuleux du délai de 18 mois prévus par la Charte de la Transition.

La Rédaction

Interdiction des cours de répétition dans les établissements scolaires

Le Ministre Kokoroko pourra-t-il vraiment gagner cette bataille ?

Le 1er mars dernier, le ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat a pris une note interdisant les cours de répétition dans les établissements scolaires. Selon la note du ministre, ces cours payant sont imposés aux élèves et organisés parfois dans des établissements avec la complicité des chefs d'établissements. Il demande alors aux enseignants de mettre fin à ces cours de répétition qui sont une rupture d'égalité devant les charges pédagogiques. « Je rappelle que ces cours privés, même organi-



sés en dehors des établissements scolaires ne sauraient être confondus avec les cours de soutien et de remédiation. Ceux-ci, relevant de l'organisation pédagogique de chaque établissement scolaire, avec le concours des comités de pa-

rents d'élèves, sont gratuits pour les apprenants. », indique le ministre.

Après la prise de cette décision, La Ligue des Consommateurs du Togo (LCT) a félicité le ministre Kokoroko. Elle pense que c'est une décision qui soulage les parents pau-

vres. Selon le président de cette organisation de la société civile, les cours de répétition qui se font dans les établissements publics et privés restent un phénomène qui pénalise les élèves n'ayant pas les moyens financiers. La LCT appelle donc les collaborateurs du ministre à veiller à l'application de ladite décision. Effectivement, le grand combat se situe au niveau des moyens à mettre en branle pour le respect de cette décision. Surtout dans les établissements privés, les enseignants ont un salaire dérisoire et en dessous du SIMIG.

C'est avec ces cours qu'ils arrivent à joindre les bouts. Il est alors difficile pour eux d'arrêter ces cours s'il n'y a pas vraiment une descente régulière sur le terrain. Pourquoi ne pas aussi traiter le mal à la racine ? Traiter le mal par la racine revient aussi à revoir la condition de vie des enseignants surtout des écoles privées en imposant un minimum à payer par les fondateurs et responsables d'écoles. Si les actions ne sont pas menées dans ce sens, la décision du ministre n'aura vraiment pas d'impact.

La Rédaction

Le **plancher de la Taxe Professionnelle Unique (TPU)** du régime déclaratif passe de ~~300 000 FCFA~~ à **20 000 FCFA.**

Sénégal

Les rappeurs sénégalais se mobilisent et créent les hymnes des manifestations

Au Sénégal, alors que plusieurs jours de manifestations et violences ont fait au moins 5 morts officiels, 11 selon l'opposition, les artistes se sont mobilisés avec la composition de chansons et de clips engagés. Le nouveau clip du célèbre rappeur Dip Doundou Guiss, habitué aux millions de vues, commence par des images de forces de l'ordre tirant des grenades lacrymogènes sous les pleurs d'une femme. « *Le plus dur, c'est de voir nos jeunes mourir* », commence le rappeur en wolof. « *C'est un message qui s'adresse direc-*

tement aux autorités et à la jeunesse, explique-t-il. J'ai essayé de dénoncer tout ce qu'il se passe actuellement dans ce pays. En tant qu'artiste et porte-voix suivi par les jeunes, je trouvais nécessaire d'élever la voix face à cette situation. » Un autre rappeur, Hakill, a sorti plus tôt que prévu l'un des titres de son futur album : une chanson qui parle de la jeunesse désœuvrée, du manque de justice et de la mauvaise gouvernance. « *Le rap a toujours été là pour parler des maux de la société* »

manifesté ces derniers jours à Dakar, il a tourné son clip dans les rues jonchées de pierres et barrées par des pneus brûlés : « *Les événements actuels ont un lien avec la politique, mais le vrai sens de ce soulèvement. C'est le ras-le-bol généralisé ! Le rap a toujours été là pour parler des maux de la société.* » D'autres artistes comme **Didier Awadi** du groupe **Positive Black Soul** ont aussi sorti des titres qui chantent les difficultés de la jeunesse sénégalaise.

RFI

Après avoir lui-même

ERRATUM

Dans notre précédente parution N° 311 du 04 mars 2021 à la page 2, nous titrons « **Campagne agricole 2021-2022 : Le Togo prévoit 6.500 tonnes de semences certifiées** ». Au lieu de 6.500 tonnes, lire 3.500 tonnes. Toutes nos excuses à nos lecteurs.

MAISON A VENDRE

Demi lot clôturé et bâti à Kégué
- 02 Boutiques - Terrasses
- 02 x Chambre - Salon - Terrasse
- 02 WC - 02 Douches
- 01 Puits
- Cour entièrement cimentée
Prix très intéressant
Contact : 98-40-96-04/93-04-35-72
NB : Démarcheur s'abstenir



Reprise normale des activités de la plateforme du GUCE

Lire le Communiqué de Presse

La Direction Générale de la Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo (SEGUCE TOGO), informe la communauté du Commerce Extérieur que la plateforme du GUCE **a repris ses fonctions initiales depuis ce mercredi 10 mars**. SEGUCE TOGO remercie l'ensemble de ses partenaires pour leur patience et présente ses sincères excuses aux opérateurs économiques ainsi qu'à toute la communauté portuaire du Togo pour ce désagrément indépendant de sa volonté.

La Direction Générale de SEGUCE TOGO

PHARMACIES DE GARDE

Du 08/03/2021 au 14/03/2021

Pharmacie ABRAHAM Agoué Loppa Kessign +22822 50 10 00	Avenue Jean Paul II près des rails NUKAFU Gakpoto +22823 36 95 65
Pharmacie AMEN Marthe Adalokpe, ores de l'Eglise Catholique Christ-Roi 90885588	Pharmacie JAHNAP A.C.Ôte de l'ÉPP Gakli, Djidjilé-Gakli, immeuble Favo +22822 51 22 86
Pharmacie APOTHEKA Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Kégué +22822 61 57 57	Pharmacie KODJOMAKOPE Avenue Dushourg +22822 21 89 90
Pharmacie APOUANTOINE Non loin du Lycée Assiyéy, En face de la station Total Agoué - 05 BP 495 Lomé - Togo +22822 19 12 15	Pharmacie LA GRACE Prés de l'Auberge Sahara avant la Station SUNAGIP Agoué +22822 25 91 66
Pharmacie ARC-EN-CIEL Agoué - Télessou, à 50m du Carrefour Margot +22822 42 50 00	Pharmacie LA REFERENCE Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéy, à cÔte du bar Mediba +22822 51 12 12
Pharmacie AVEPOZO A.C.Ôte de la place publique d'avepozo +22822 27 04 86	Pharmacie LE PROGRES Sur le tronçon CIVITOGO Candammarie d'Ahadjikpota non loin du marché de Zomo-bar +22822 35 86 55
Pharmacie BAQUIDA Franc OMS de Baquida +22822 35 47 77	Pharmacie LIBERATION Avenue Liberation prolongée +22822 22 25 25
Pharmacie BONSECOURS Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca +22822 20 76 30	Pharmacie LUMIERE Agbalépedagan +22822 25 15 26
Pharmacie BONTE Route de SEGBE, Wbnyomé-Adidogomé en face de la station Sanol +22822 36 28 50	Pharmacie MAWULE Bé-Kpota (Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpoto) +22822 27 11 21
Pharmacie CHARITE A.C.Ôte du CEG d'Agoué-Nyivé +22822 25 12 60	Pharmacie MAWUNYO Agoué-Scobossito, route de Mission TOVE en face de la station CHINDO +22822 44 34 64
Pharmacie CITRUS Atibégu Yayrakomé sur le grand contournement +22891 59 86 68	Pharmacie NOTRE DAME Sise au 578 rue assiyéy derrière le marché d'Hydrocarbones, en face de la piscine Atlantide +22822 42 74 04
Pharmacie CONFIANCE Face GTA +22822 42 43 81	Pharmacie NOTRE DAME DE MEDJ Boulevard du 13 Janvier, Angle rue Galtou - Face By-blos +22822 20 56 94
Pharmacie CRISTAL Boulevard Houphet Boigny +22822 20 90 91	Pharmacie ROBERTSON Après la Lagune de Nyékonakpô (TOGBATO) +22822 22 28 41
Pharmacie DE LA VICTOIRE Avenue Wessomé, voie douane Adidogomé-carrefour Liousine (Après les rails) Avédj - 18 BP 278 Lomé - Togo +22822 45 74 92	Pharmacie SAINTE Prés de NCPATO +22822 21 58 41
Pharmacie DENIS Agoué Koué Carrefour Kpogji +22833 09 46 40	Pharmacie SOLIDARITE Rue Avédj valkpossito - Prés de la Station Total Toti +22822 90 37 07
Pharmacie DESORCHIDEES LLEO 2000 +22822 51 30 40	Pharmacie ST PHILIPPE Sangueré, Route Lomé Kpalimé près de la Station service GANDO +22893 07 33 24
Pharmacie DUCENTRE 46, Rue de la Gare (face SGGG) +22822 21 83 30	Pharmacie TAKOCE Avant la station CAP ESSO de Zongo (c.Ôté opposé) +22822 34 03 42
Pharmacie ELI-BERECA Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de Poste +22822 51 22 82	Pharmacie YEMBLA 258, Av. Aké face à la Résidence +22822 26 76 51
Pharmacie FRATERNITE Hédzrané près de la Clinique St Joseph +22822 26 81 55	Pharmacie ZONGO Sise à Togblekopé carrefour Herrmann entre Orabank et la station Sanol Togblekopé 22870452316
Pharmacie GROUPE C A.C.ÔTE L'ÉPP OGAN Face Clinique la Victoire non loin de l'ÉPP Groupe C 99982087	Pharmacie ZOSSIME Zossimé, sur la route de Sangueré près du marché de Zossimé 22870462664
Pharmacie ISIS	

Coopération

L'Europe et les Etats Unis saluent le démarrage des vaccination au Togo

Les ambassadeurs de l'Union européenne, de l'Allemagne, de la France et des Etats-Unis ont salué mercredi le démarrage de la vaccination contre la Covid19 au Togo. Leurs pays sont les principaux bailleurs de l'initiative COVAX. Ils ont souhaité un bon déroulement de la campagne et espèrent une grande participation des togolais. "Le démarrage de cette campagne intervient après la réception le 7 mars à l'aéroport de Lomé d'un premier lot de 156 000 doses du vaccin AstraZeneca dans le cadre du mécanisme COVAX (COVID-19 Vaccines Global Access), une initiative ayant pour but d'assurer un accès équitable à la vaccination contre la COVID-19 dans 191 pays. "L'Union européenne et ses États



membres ainsi que les États-Unis représentent 74% du financement de Covax. En effet, avec sa contribution de 2,2 milliards d'euros, la « Team Europe », composée de l'Union européenne, de ses Etats membres et de la Banque européenne d'investissement (BEI), est le plus important contributeur au mécanisme COVAX (38%). L'Europe s'est impliquée dans ce dispositif sur la base du principe selon

lequel « une reprise mondiale ne sera possible que si des vaccins sûrs et efficaces sont disponibles pour tous ceux qui en ont besoin ». "En ce qui concerne les Etats, ils se sont impliqués fort de leur leadership et engagement mondial dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. Le pays de l'oncle Sam a promis une contribution de 4 milliards de dollars à Gavi, l'Alliance pour les



verser aux vaccins. Cette première livraison dans le cadre du dispositif C O V A X prouve aussi le succès du multilatéralisme en matière de coopération internationale, en agré-

geant une multitude d'autres partenaires. "La « Team Europe » et les Etats-Unis se disent fiers d'avoir facilité l'accès des Togolais aux premiers vaccins contre la Covid-19. "C'est un signe tangible de solidarité internationale, qui s'étend au continent africain et au reste du monde », ont-ils conclu dans leur communiqué. "L'Union européenne et les Etats-Unis témoignent ainsi de leur solidarité avec l'Afrique en matière d'accès uni-

verser aux vaccins. Cette première livraison dans le cadre du dispositif C O V A X prouve aussi le succès du multilatéralisme en matière de coopération internationale, en agré-

Togobreakingnews

A partir du 1^{er} janvier 2016

EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ETAT





FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SANTÉ (FSS)

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Le port de gant par le personnel de santé est-il obligatoire pour la vaccination contre la COVID-19 ?

Note rédigée par le département de Santé Publique

La campagne vaccinale contre la COVID-19 a démarré le mercredi 10 mars 2021 au Togo. Ce jour, les membres du Gouvernement, les élus locaux, les membres du Conseil Scientifique, de la Coordination Nationale et quelques personnalités scientifiques ont été vaccinés recevant ainsi leur première dose du vaccin AstraZeneca. Ces doses ont été administrées sous le regard des journalistes.

À la suite des premières images diffusées montrant des personnes vaccinées contre la COVID-19 au Togo, des questions commencent à se poser sur le processus de vaccination. Une des questions fréquemment posées est : « Pourquoi au Togo, les vaccinateurs ne portent-ils pas de gants ? ».

La photo ci-dessous (à gauche) montre un médecin sans gants vacciner un sujet au Togo. La même situation s'est produite en France lors de la vaccination des premiers sujets (image de droite). Ces images ont fait réagir de nombreuses personnes aussi bien au Togo que dans d'autres pays.



Vaccination d'un sujet contre la COVID-19 au Togo



Vaccination d'un sujet contre la COVID-19 en France

Au Togo, la toile s'est enflammée : « Les soignants qui piquent n'ont pas de gants ! ».

Les soignants qui vaccinent contre le coronavirus sont-ils obligés de porter des gants ?

La réponse est « Non, le port des gants n'est pas une obligation pour vacciner, même en période de COVID-19 ».

En France, les recommandations en matière de vaccination prévoient que « le professionnel préparant les doses et effectuant le geste de vaccination doit porter une tenue professionnelle propre, adaptée et dédiée à l'activité. Les mêmes règles s'appliquent pour d'autres vaccinations. La plupart des professionnels qui vaccinent privilégient de ne pas porter de gants et d'effectuer un lavage des mains rigoureux entre chaque personne. » Dans ce pays, le ministère de la Santé ne recommande pas au soignant qui vaccine de porter systématiquement des gants, « sauf s'il présente des lésions cutanées aux mains ». En revanche, il est précisé qu'il doit porter un masque à usage médical.

Les autres protections de type surblouse, tablier, surchaussures... « ne sont pas nécessaires ».

Aux États-Unis, le Centre de Contrôle et de Prévention des Maladies (CDC) a des lignes directrices recommandant l'utilisation de gants lorsqu'un soignant prévoit un contact direct avec du sang, des fluides corporels ou d'autres matières potentiellement infectieuses. Ces directives visent à protéger le vaccinateur des agents pathogènes transmissibles par le sang d'un patient.

Au Togo, la vaccination dans le cadre du programme élargi de vaccination a été toujours faite sans les gants.

Étant donné que les vaccinations contre la COVID-19 consistent en des injections intramusculaires dans le muscle deltoïde, le risque d'exposition à du sang est faible. Bien que le prestataire perce la peau et que l'aiguille pénètre jusqu'à la couche musculaire, le risque de saignement et de contact du vaccinateur avec des agents pathogènes transmissibles par le sang demeure faible.

Cependant, le port de gants est obligatoire si le vaccinateur a des plaies ouvertes.

Les images suivantes illustrent le geste de vaccination contre la COVID-19 dans quelques pays d'Asie et d'Europe.



Vaccination d'un sujet contre la COVID-19 en Grande Bretagne (le vaccinateur ne porte pas de gants)



Vaccination d'un sujet contre la COVID-19 en Suède (le vaccinateur ne porte pas de gants)



Vaccination du Président Sénégalais, Macky Sall, contre la COVID-19 (le vaccinateur ne porte pas de gants)



Vaccination du Président Sud-africain, Cyril Ramaphosa, contre la COVID-19 (le vaccinateur ne porte pas de gants)



Vaccination du Premier Ministre Ivoirien, Patrick Achi, contre la COVID-19 (le vaccinateur porte des gants)



Vaccination du Président Algérien, Muhammad Bushari, contre la COVID-19 (le vaccinateur porte des gants)

En conclusion, le port de gants pour la vaccination contre la COVID-19 est optionnel. Par contre, le port de masque reste obligatoire pour le vaccinateur et le sujet à vacciner.

Rédigé par le département de Santé Publique de l'Université de Lomé

Lomé le 10 Mars 2021



Les nouveaux actes fiscaux

Validité d'un (01) an

Validité de trois (03) mois



Les conditions d'obtention des nouveaux actes fiscaux

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

• déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité,

des marchandises importées par des contribuables inactifs ;

QUITUS FISCAL

Sur la période d'au moins un an :

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une mise en demeure ;
- n'avoir jamais subi la retenue spéciale EIC de 15% appliquée sur la valeur en douane

- n'avoir pas fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
- n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
- n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluant.